

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE
MOYENMOUTIER
VOSGES

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 14 février 2018 à 18h00

Etaients présents : GUY Pascal, Maire, LATASSE Maurice, COURRIER Jean-Claude, MARCHAL Jean-Jacques, PIERRON Danielle, PIERRE Marie-Thérèse, PETITNICOLAS Yolande, ANTOINE Sylvie, PELLIS Carole, BARROIS Valérie, BALL René, CLEVENOT Elise, PARMENTIER Sonia, MARCHAL Guy, DA SILVA Sophie, HIRLI Jean, LANFROY René. **(17)**

Procurations : THIRIET Michel procuration à LATASSE Maurice, COLIN Alexandre procuration à MARCHAL Jean-Jacques. **(2)**

Absents excusés : THIEBAUT Emmanuel, DUTHEL Marie-Elisabeth **(2)**

Absents non excusés : SIMON Patricia, HENRY Marie-Françoise, **(2)**

Secrétaire de séance : MARCHAL Jean-Jacques

En exercice	23
Présents	17
Procurations	2
Excusé	2
Non excusés	2

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Demande de subvention DETR 2018

Pour 19

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2017-21 du 14 avril 2017 portant adoption des travaux d'aménagement urbain de la traverse RD 424 ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Donne pouvoir au Maire par l'intermédiaire de la SOLOREM, maître d'ouvrage délégué, de lancer les appels d'offres réglementaires concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relatifs à la totalité de l'opération.

Sollicite toutes les subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département susceptibles d'être accordées pour les travaux, notamment la DETR 2018 pour 40 % des dépenses éligibles.

Demande de subvention Conseil Départemental

Travaux d'aménagement global de traverse le long des routes départementales et nationales à l'intérieur des agglomérations.

Pour 19

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2017-21 du 14 avril 2017 portant adoption des travaux d'aménagement urbain de la traverse RS 424 ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Donne pouvoir au Maire par l'intermédiaire de la SOLOREM, maître d'ouvrage délégué, de lancer les appels d'offres réglementaires concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relatifs à la totalité de l'opération.

Sollicite toutes les subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département susceptibles d'être accordées pour les travaux, notamment dans le cadre de travaux d'aménagement global de traverse le long des routes départementales et nationales à l'intérieur des agglomérations.

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saint Dié des Vosges

Pour 19

Monsieur Le Maire expose,

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saint Dié des Vosges réuni le 05 décembre 2017 à décider de modifier les statuts de l'EPCI .

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve la modification proposée.

**Approbation du rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges
Transférées (CLECT)**

Pour 19

Monsieur Le Maire expose,

La commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réuni mardi 05 décembre 2017 et a décidé d'approuver à l'unanimité le montant des charges transférées par les communes membres de la Communauté d'Agglomération de Saint Dié des Vosges.

Il appartient au Conseil Municipal d'approuver le rapport définitif de l'année 2017.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve le rapport définitif de l'année 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Approbation du Compte administratif

Budget communal 2017

Non votant : Mr le Maire

Pour 18

	Résultat de Clôture 2015	Affectation aux investissements	Résultats 2017	Résultat brut	RAR	Résultat net
INVEST	-854 562.50		643 372.28	-211 190.22 <input type="text" value="001"/>	-443 300	-654 490.22 <input type="text" value="1068"/>
FONCT	838 591.06	660 916.97	596 881.95	774 556.04		774 556.04
TOTAUX	-15 971.44	660 916.97	1 240 254.23	563 365.82		120 065.82 <input type="text" value="002"/>

Approbation du Compte administratif

Service des Eaux

Non votant : Mr le Maire

Pour 18

	Résultat de Clôture 2016	Affectation aux investissements	Résultats 2017	Résultat brut	RAR	Résultat net
INVEST	52 107.29		53 103.23	105 210.52 <input type="text" value="001"/>	-146 548.78	-41 338.26 <input type="text" value="1068"/>
FONCT	254 714.04	99 862.49	51 684.13	206 535.68		206 535.68
TOTAUX	306 821.33	99 862.49	104 787.36	311 746.20	151969.78	165 197.42 <input type="text" value="002"/>

Approbation du Compte administratif

Forêts

Non votant : Mr le Maire

Pour 18

	Résultat de Clôture 2016	Affectation aux investissements	Résultats 2017	Résultat brut	RAR	Résultat net
INVEST	-7 661.60		2 967.88	-4 693.72 001		-4 693.72 1068
FONCT	11 897.67	7 661.60	17 858.96	22 095.03		22 095.03
TOTAUX	4 236.07	7 661.60	20 826.84	17 401.31		17 401.31 002

Approbation du compte de gestion

Budget communal, Services des Eaux, Forêts

Pour 19

Le Conseil Municipal

Approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017 (budget commune, Services des Eaux, Forêts). Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Questions et informations diverses

Une réunion publique aura lieu prochainement afin de présenter les travaux d'aménagement de la RD424.

Une analyse financière simplifiée de la commune de Moyenmoutier à été établi par le comptable public de Senones sur la période de 2012 à 2016 ; le constat principal est une bonne santé financière de la commune.

Monsieur LATASSE Maurice fait le point sur les suppressions de classe possible à la rentrée 2018 ainsi que la mise en place par l'Inspection Académique du dispositif de classe dédoublée, pour ce qui concerne la commune, les mesures suivantes ont été retenues :

- Retrait d'un emploi d'enseignant à l'école primaire des 3 Hameaux ;
- Retrait d'un emploi d'enseignant à l'école élémentaire « le Tambour » ;
- Implantation d'un emploi d'enseignant au titre du dispositif « CP dédoublés en REP » à l'école primaire des 3 Hameaux ;
- Implantation d'un emploi d'enseignant au titre du dispositif « CP dédoublés en REP » à l'école élémentaire « le Tambour ».

Séance levée à 21H00
